

Deux escrocs sur Leboncoin iront en prison



Un couple d'escrocs avait mis au point une combine simple mais redoutable sur Leboncoin. Après avoir reçu le paiement d'un client, aucune commande n'était envoyée. La justice vient de les condamner.

Dans la Somme, un couple s'était spécialisé dans l'escroquerie en utilisant le site de petites annonces Leboncoin comme plateforme. Leur technique était simple. Un client payait sa commande mais ne recevait rien en échange. La gamme de produits vendus était des plus larges, allant des aspirateurs aux jantes automobiles.

Les escrocs tablaient sur le fait qu'aucun client ne viendrait porter réclamation. Le couple avait tenté de vendre des produits plus chers, comme des voitures, mais avait éveillé les soupçons, et s'était rabattu sur des produits moins onéreux. C'est pourquoi, selon le site d'informations locales *lepaysdauge*, le couple est passé entre les mailles du filet.

Pendant près d'une année et demie, le couple a donc sévi dans le département du Calvados. En situation de surendettement, ces trentenaires justifiaient leurs détournements par le fait qu'ils avaient eux-mêmes déjà été victimes de tels actes.

La justice les a toutefois condamnés à une peine de 8 mois de prison ferme. Le fait que leurs casiers judiciaires étaient déjà remplis n'a pas joué en leur faveur. La sanction du tribunal est également assortie d'une obligation d'indemniser les victimes d'un montant total de 5 666 euros.



Réagissez à cet article

Source : *Deux escrocs sur Leboncoin iront en prison*